



SECTION DU
CALVADOS

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61 ou 06.34.56.51.35

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Depuis la création de la DGFIP

CSAL du 30 janvier 2023 : Compte-Rendu

Les représentants FO-DGFIP se sont rendus pour la seconde convocation du Comité Social d'Administration Local (CSAL), la première n'ayant pu se tenir faute de quorum puisque seul FO était présente.

FO rappelle qu'il ne s'agit pas de discuter de la répartition des chaises vides ou de discuter sur la suppression des emplois dans tel ou tel service mais de porter haut et fort auprès de la direction la colère des agents noyés dans la charge de travail, fragilisés par le manque criant de personnel et le manque d'anticipation de la DGFIP qui lance des réformes tous azimuts, sans réflexion préalable sur les risques liés à cet empiement, **risques dont les agents, tous grades confondus, font les frais.**

Les représentants FO-DGFIP ont fait lecture d'une liminaire actant notamment la production d'un tableau en deux parties dissociant suppressions et redéploiements suite à la demande des représentants FO lors de la première convocation. La lecture devient plus claire mais ne change en rien une situation catastrophique.

Les représentants FO-DGFIP ont ensuite posé quelques questions sur les mouvements à l'initiative de la direction.

Si l'arrivée de 46 chaises à Lisieux pour le futur centre de contact de Lisieux est une bonne nouvelle pour la DDFIP du Calvados, FO s'est interrogée sur l'arrivée réelle de 46 agents pour les combler et tient à faire remarquer que ces emplois ne vont pas apporter une aide aux agents du Calvados qui en auraient pourtant bien besoin, puisque ce service viendra en appui de départements parisiens et du sud de la France. Le Président a évoqué la possibilité de faire appel à des contractuels pour combler les chaises vides. Pour FO, il faut permettre aux agents qui sont en attente pour entrer ou pour revenir après une promotion d'obtenir ces postes et a rappelé son hostilité au recours à des agents contractuels qui ne disposent pas des mêmes droits que les agents titulaires.

Sur la question de l'EDR qui voit son effectif amputé de deux cadres A, alors qu'un seul départ est effectif, FO a demandé si un agent allait être sorti. Le directeur a indiqué qu'il n'y aurait pas de départ forcé et qu'il comptait sur l'évaporation naturelle.

Toujours sur les cadres A et rebondissant sur la communication nationale à propos du renforcement du recouvrement sur les postes amendes, - et notamment le recours à des agents de la SNCF - les représentants FO-DGFIP ont fait observer que la trésorerie de Caen amendes était le seul service du département qui n'est pas doté d'un poste d'adjoint et a demandé au Président s'il comptait y remédier. En réponse, cette option n'est pas écartée mais n'a pas été actée pour l'instant. Pour rappel, FO avait fait la même demande pour la paierie départementale pour le service « EHPAD » suite à l'affectation d'un cadre A sans chaise et ce poste a été créé lors de ce volet emploi.

Les représentants FO-DGFIP ont pointé l'absence d'information sur le nombre d'AFiP, si l'actuel responsable du pôle gestion publique venait à obtenir le SIP de Caen. Ils ont demandé des nouvelles de la nomination après le lancement d'un deuxième appel à candidature. Le Président a déclaré que la décision n'était toujours pas prise... nomination qui a pourtant été annoncée à Délivrande pendant la tenue du CSAL. Le responsable du pôle gestion publique devient bien le nouveau responsable du SIP.

**LES AGENTS
DES FINANCES
PUBLIQUES MÉRITENT
PLUS ET MIEUX**



FO
DGFIP

**LA
FORCE
DU
COLLECTIF!**



En questions diverses, **les représentants FO-DGFIP** ont tenu à faire notifier au procès verbal de ce CSAL le problème qu'ils avaient évoqué lors de la réunion informelle du 17 janvier à savoir la situation inquiétante des SGC, s'appuyant sur l'exemple du SGC de Bayeux. Ils sont revenus sur l'obligation de passer dès le 1^{er} janvier la comptabilité sous l'application D2C qui remplace l'application DDR3. Pour **FO**, il aurait été judicieux de basculer sur cette nouvelle application en amont du nouvel exercice, comme cela s'est passé dans d'autres directions ou bien d'attendre que les SGC puissent l'utiliser directement, sans avoir recours parallèlement à un fichier excel, véritable usine à gaz très chronophage. Ils ont alerté le Président sur le véritable mal être de tous les collègues. **Les représentants FO-DGFIP** souhaitent que la direction soit vigilante envers ces agents qui sont en souffrance, et qu'elle étudie avec bienveillance la situation de ceux qui risquent d'être écrêtés au vu du nombre d'heures phénoménal effectué compte tenu des impératifs à tenir en ce début d'année.

L'évocation de ces dysfonctionnements a permis au directeur de prendre conscience des problèmes soulevés. Il a cependant indiqué que les chefs de service devaient signaler le surcroît d'heures effectué et les expliquer pour motiver une mesure exceptionnelle. Pour **FO**, l'explosion du nombre d'heure est forcément connu de la direction qui vérifie les dépassements régulièrement. N'hésitez pas à faire remonter des situations similaires.

Les représentants FO-DGFIP considèrent que les agents n'ont pas à payer les pots cassés et suivront le sujet avec la plus grande attention.

Les représentants FO-DGFIP ont évoqué la situation du SGC de Caen dont le responsable part bientôt en retraite et demandé qui prendrait l'intérim de ce poste à fort enjeu entre la prise des congés (CET et le départ effectif.) Le Président a indiqué qu'il avait trois candidats pour le poste et que l'intérim serait piloté par la direction tout en confirmant l'importance de ce poste comptable.

L'ordre du jour étant épuisé le premier CSAL s'est achevé à 15h45.

Voici les tableaux communiqués pour ce CSAL :

Ventilation des mouvements d'emplois par grade

Suppression et transferts d'emplois PLF 2023

- + 2 emplois d'inspecteurs principaux

Services	IP
Centre de contact des professionnels	1
SIP Caen (adjoint)	1
TOTAL	2

- 3 emplois d'inspecteurs divisionnaires (HC et CN)

Services	IDIV HC	IDIV
Trésorerie Hérouville St Clair	-1	
Centre de contact des professionnels		1
SIE Caen		-1
Direction / DAJ		-1
Direction / SPL		-1
TOTAL	-1	-2

- + 6 emplois A

Services	A
Centre de contact des professionnels	7
BDV (modernisation CF)	-1
Direction / contrôle de gestion	1
Trésorerie Hérouville	-1
Direction / action économique	1
Trésorerie Ouistreham	-1
TOTAL	6

- + 28 emplois B administratifs

Services	B
Centre de contact des professionnels	34
SIP Caen (prélèvement PCR/SIP)	-1
BCR (autofinancement)	1
PCE	-1
Direction	-2
EDR	-2
SGC Lisieux (modernisation gestion hospitalière)	-1
TOTAL	28

- 1 emploi B géo

Services	B géo
CDIF/PTGC	-1
TOTAL	-1

- 6 emplois C

Services	C
Centre de contact des professionnels	3
Direction – SLR	1
Direction – RNF	-1
SIP CAEN	-2
SIP LISIEUX	-1
SIP VIRE	-1
SIE BAYEUX	-1
SIE CAEN	-1
Trésorerie hospitalière Caen	-1
Paierie départementale	-1
SPFE (antenne PLE)	-1
TOTAL	-6

Redéploiements internes

2/ Redéploiements internes

Services	IDIV HC
Direction	3
Trésorerie Ouistreham	-1
SIE Caen Ouest	-1
SIP Caen Ouest	-1
TOTAL	0

Services	A
EDR	-2
SIP Lisieux	1
Paierie départementale	1
TOTAL	0

Services	B
SIE Trouville	-1
SIE Bayeux	1
TOTAL	0

Services	C
SIE Bayeux	-1
SIE Trouville	1
TOTAL	0

Les représentants FO-DGFIP en CSAL :

Titulaires : Bruno GILBERT - Nathalie BLANCHOT - Frédéric GABRIELLE - Christelle OUTREQUIN

Suppléants : Sabrina VOISIN - Eric GRANDMOUGIN - Audrey LAIGLE - Elodie GILBERT -